

Axe 1	Fiche action 1.1. : Mener des réflexions et des opérations d'aménagements urbains
Intitulé de l'axe stratégique Offrir un cadre de vie qualitatif pour asseoir le développement démographique du territoire.	Projet 1.1.6. : Marcillac-Vallon - Aménagement parking usine et ombrières ; cheminement piétonnier et passerelle
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Depuis 2020, la commune de Marcillac-Vallon a engagé une réflexion sur la création de nouveau parking en entrée de ville. Le manque d'espaces de stationnement est problématique sur la commune. Lors des manifestations (marchés de plein air, Saint Bourrou, foire au vin, brocante, salle des fêtes...), les visiteurs faute d'emplacements adéquats parquent leurs voitures le long des axes principaux au détriment de la sécurité.</p> <p>Le nouveau parking serait situé derrière l'usine SOGEFI avec la présence d'ombrières supportant des panneaux photovoltaïques ; Cet espace sera végétalisé et le sol conservera sa perméabilité. Il permettra d'avoir plus de 50 places de stationnement.</p> <p>Un cheminement piéton le long du cours d'eau (Le Créneau) sera aménagé (avec franchissement de ce dernier) pour relier ce parking avec le centre bourg en passant par la zone économique du Cambou.</p> <p>Une étude de faisabilité est en cours par Aveyron Ingénierie (AI).</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Les objectifs visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les personnes qui travaillent en journée, • Accueillir des visiteurs lors des manifestations, • Créer un parking dit « vert » (ombrières, panneaux photovoltaïques, désimperméabilisation et végétalisation), • Avoir un parking d'entrée de ville, • Réserver des emplacements adaptés pour les personnes handicapées, • Optimiser et organiser le nombre de places, • Renforcer l'attractivité du bourg centre, • Aménager les berges du cours d'eau (Le créneau) et réaliser une liaison douce. 	

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 1.1.6. : Marcillac-Vallon - Aménagement parking usine et ombrières ; cheminement piétonnier et passerelle

Descriptif : L'opération consiste à aménager un nouveau parking partagé entre SOGEFI et la CCCM (utilisateurs en semaine) et la commune dont les besoins sont plus forts essentiellement le week-end.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- S'adapter au changement climatique
- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une Région à énergie positive

Maître d'ouvrage :

- Commune de Marcillac-Vallon

Coût estimatif :

- 355 000,00 € H.T.

Calendrier prévisionnel :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 2022 | <input checked="" type="checkbox"/> 2025 - Travaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> 2023 - Etude | <input checked="" type="checkbox"/> 2026 - Travaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> 2024 - Etude | <input type="checkbox"/> 2027-2028 |

Partenaires potentiellement concernés :

- État / Département
- CCCM
- SIEDA
- SOGEFI
- CAUE
- Agence de l'Eau

